



Bordeaux, lundi 2 mars 2020

**MONSIEUR CLAUDE D'HARCOURT  
PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE  
6 QUAI CEINERAY  
44000 NANTES**

Monsieur le Préfet,

C'est au titre de président du Mouvement de la ruralité (LMR) que je vous adresse ce courrier. Mon mouvement et moi-même sommes engagés depuis très longtemps dans le suivi du développement des énergies renouvelables en France et en particulier sur celle de la très controversée énergie éolienne.

Sollicité par de nombreux citoyens du canton de Nozay, je me suis déplacé chez les exploitants agricoles et les riverains et recueilli de nombreux témoignages qui ne peuvent rester aujourd'hui lettre morte.

Pour avoir eu accès au courrier que vous avez adressé à madame la directrice d'ENEDIS de la Loire-Atlantique, je sais que vous avez engagé un travail concernant le parc éolien des Quatre seigneurs. Vous connaissez donc une bonne partie des problèmes soulevés par les éleveurs et les habitants de ce secteur.

Vous devez savoir que la plupart des riverains étaient favorables à l'arrivée des éoliennes, mais ce n'est qu'après la mise en fonctionnement du parc qu'ils en sont devenus hostiles. Tous ont désenchanté au fur et à mesure du temps, et aujourd'hui ils vivent tous un véritable calvaire. Il n'y a rien d'anormal à qu'ils soient attachés à leur qualité de vie, mais surtout soucieux de leur environnement, de leur santé, celle de leurs proches et de leurs animaux.

Force est de constater qu'il y a dans ce secteur un véritable problème sanitaire et manifestement une mise en danger de la vie d'autrui, une atteinte à l'environnement et une contamination de l'environnement, des hommes et des animaux.

Nous sommes en présence d'un grave cocktail de nuisances, aux conséquences sanitaires insupportables pour toute forme de vie et on est au-delà du simple trouble de voisinage. Infrasons pulsés, champs électromagnétiques, contamination aux terres rares, c'est un ensemble d'éléments qui vient frapper les habitants et les animaux dans la zone concernée. Problèmes d'acouphènes, membres endormis au réveil, picotements, nuits blanches, sensation de courant électrique dans le corps, tachycardie, électrosensibilité, mortalités bovines, etc. Il y a là, de quoi interroger le représentant de l'État que vous êtes sur la nécessité

de trouver la où les sources de contamination, d'effets sanitaires et des propagations des éléments cités.

Face à la grandeur des mortalités bovines, aux pathologies ressenties par les habitants, un principe de précaution devrait voir le jour par l'arrêt de chaque source potentielle de contamination, suivi d'une étude de retour ou non à la normale pour les habitants et les animaux d'élevage.

Je vous invite à consulter ce site (<https://lafailleestdanslepre.wordpress.com/>) où vous pourrez visionner la mort de bovin dans d'atroces souffrances et bien d'autres témoignages

Il n'est pas normal qu'il ait fallu attendre 5 ans après les premières alertes, pour qu'un ensemble de riverains soit invité à prendre rendez-vous au service de pathologies environnementales du CHU de Nantes, et qu'à la lecture des résultats attestant des symptômes propres aux CEM (Champs Électromagnétiques), il ne se passe rien.

Qu'aujourd'hui, face à une longue exposition, les résidents expliquent ressentir du courant électrique dans le corps et qu'ils sont parfois tellement forts qu'ils dorment maintenant sur des couvertures de survie, voire avec plusieurs toiles anti-ondes, ayant même essayé d'isoler au mieux leurs habitations avec des mises à la terre diverses. Hélas, aucune de ces solutions n'est venue à bout de leurs symptômes (décharges électriques dans les jambes, le bas ventre, entraînant des courbatures dans les membres, au coucher et un mal-être permanent doublé d'une angoisse sur un risque mortel pour eux et ceux qui leur sont chers).

Une angoisse bien compréhensible lorsque ces habitants voient les reportages sur les souffrances et les mortalités animales plongés dans les mêmes configurations qu'eux. Ils sont en droit de se poser des questions et d'interpréter ces situations avec inquiétude. Si les animaux meurent, quid des conséquences humaines ?

Dans le cadre de ses actions, l'association toxSeek Urgence, a procédé à des analyses toxicologiques sur les cheveux de 4 membres de la famille de monsieur Didier Potiron et le comité scientifique toxSeek, présidé par le Dr Sadeg, a identifié un profil de contamination aux métaux et terres rares pour 2 personnes.

Ce profil de contamination avait déjà été trouvé dans le cadre de son action avec le collectif "Stop aux cancers de nos enfants" à Sainte Pazanne. Pour autant, après de nouvelles analyses, le laboratoire a noté que ce profil pouvait disparaître ou apparaître.

D'autre part, le laboratoire a testé des vaches et des veaux de l'élevage de Mr Potiron. Les analyses toxicologiques de leurs poils ont révélé que 2/3 des animaux présentent une contamination aux métaux 2 fois supérieure à la moyenne d'une population d'animaux témoins supposés sains (élevage à 8 km de l'exploitation de Mr Potiron). La structure de contamination des animaux est identique au profil de contamination humaine. Je crois savoir que l'association toxSeek Urgence prévoit, très rapidement, de lancer un programme de recherche lié à ce profil de contamination.

De plus, de nombreux rapports scientifiques ont mis en évidence la nocivité des infrasons pulsés. Je peux aussi citer l'exemple des enfants atteints du syndrome d'asperger qui ne

peuvent plus vivre à proximité d'éoliennes, ne peuvent plus partir en vacances en famille dans les départements mités par les parcs éoliens et dont les structures d'accueil ne peuvent plus organiser des sorties nature dans ces zones-là pour eux.

Autre source de danger potentiel est celle de l'ingestion des particules de terres rares et de la contamination des hommes et des animaux. Quels sont les effets sur leur santé (des personnes et des animaux contaminés aux terres rares et soumis à la présence de champs électromagnétiques) ?

La question se doit d'être posée ! (Vidéo sur <https://tinyurl.com/ulh6dgn>)

Pour tous ces éléments portés à votre connaissance, il m'apparaît de votre responsabilité en tant que garant de l'environnement et de la santé des habitants de bien vouloir diligenter l'enquête nécessaire sur la source de la contamination des hommes, des animaux et de l'environnement par des particules de terres rares et d'engager une mesure d'arrêt sectoriel des sources potentielles d'exposition aux champs électromagnétiques avec une étude concomitante sur une possible disparition des effets sanitaires.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte ma demande, et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond respect.

**Eddie PUYJALON**  
Président national LMR  
Conseiller régional LMR de Nouvelle-Aquitaine



Copie à : Presse régionale quotidienne